

COMMUNE DE CÉSARVILLE-DOSSAINVILLE EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2023

Le vingt-neuf mars deux-mil-vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Olivier HERVÉ, Maire.

Date de convocation : 22 mars 2023

Présents : M. Olivier HERVÉ (Maire), Mme Carole HÉBERT (1^{ère} adjointe), M. Ludovic GOSSART (2^{ème} adjoint), M. Philippe CROSSON, M. Pascal BOILLET, Mme Isabelle COURTELLEMONT, Mme Sylviane PREVOSTEAU, Mr BONNET Stéphane, Mme BONNET-PECHOUX Laëtitia, Mme Martine DOUILLET

Absent(s) excusé(s) : Mme MARTENOT Céline qui a donné procuration à Mme BONNET-PECHOUX Laëtitia.

Secrétaire de séance : Mr GOSSART Ludovic

Nombre de conseillers en exercice : 11 – Présents : 10 – Votants : 11

MISE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE DES PROJETS DE ZONAGES DES EAUX USÉES ET DES EAUX PLUVIALES

Mr HERVÉ Olivier, le Maire expose les résultats de l'étude de définition des projets de zonages d'assainissement de la commune réalisée par le Bureau d'Etudes **SETEC HYDRATEC**.

Il convient maintenant de mettre à l'enquête publique les conclusions de cette étude.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve les projets des zonages d'assainissement tel que définis par les cartes de zonages eaux usées et eaux pluviales de l'étude citée ci-dessus, et annexées à la présente ;
- Et autorise Mr HERVÉ Olivier, le Maire, à lancer la procédure d'enquête publique des projets de zonages d'assainissement conformément aux articles 3 et 4 du décret du 3 juin 1994 abrogés par les articles R.2224.8 et R.2224.9 du Code Général des Collectivités Territoriales (créés par le décret du 7 avril 2000, modifiés par le décret du 29 décembre 2011 et le décret du 11 septembre 2007 respectivement).

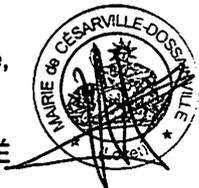
Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

Le Maire,

O. HERVÉ



Le secrétaire de séance,

L. GOSSART

Envoyé en préfecture le 03/04/2023

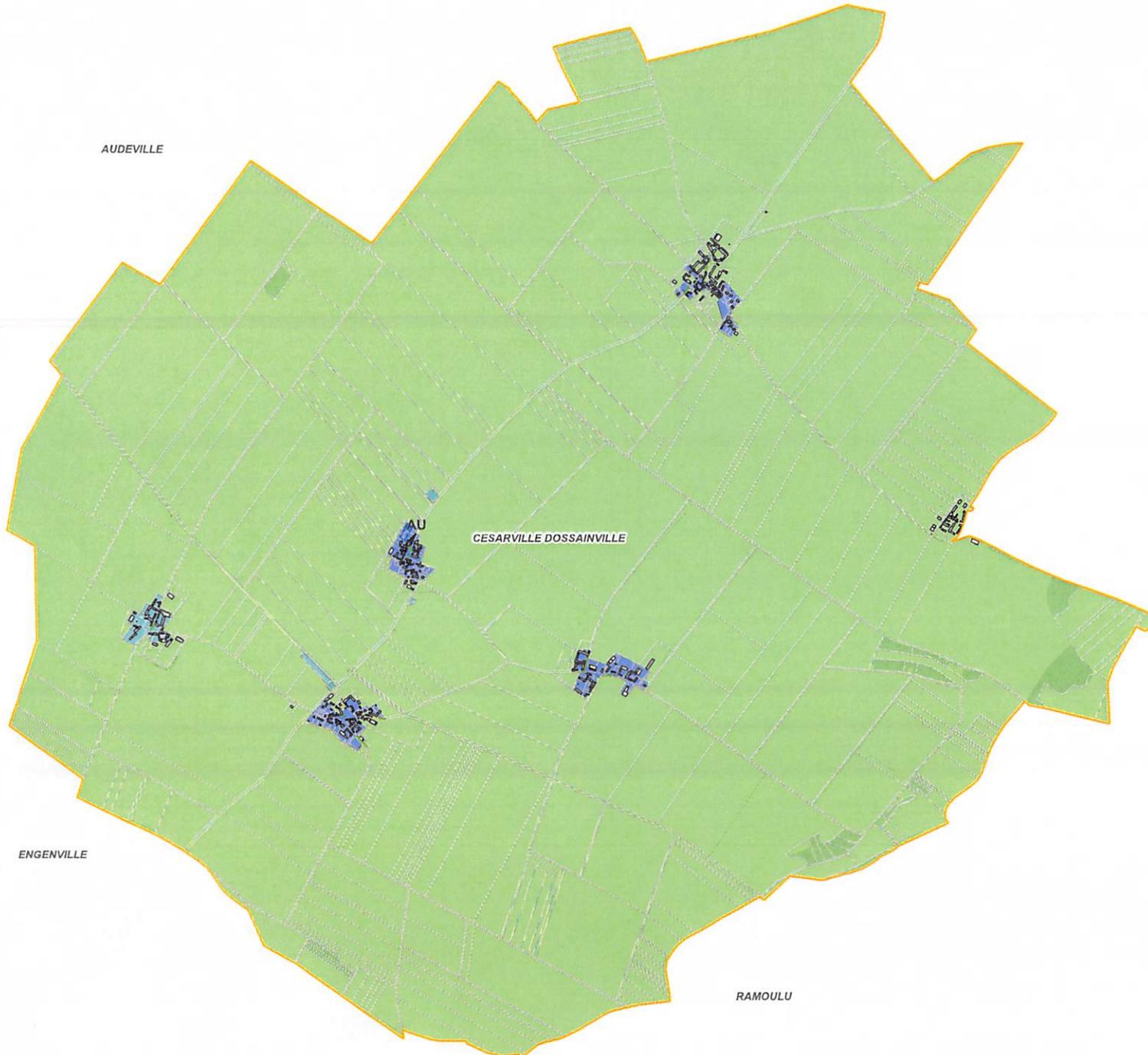
Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le

ID : 045-214500654-20230329-DB202318-DE

[The following text is extremely faint and illegible due to low contrast and scan quality. It appears to be a multi-paragraph document with several lines of text per paragraph.]





-  Territoire concerné
- Document d'urbanisme
-  AU - zone à urbaniser
- Projet de zonage eaux pluviales
-  Secteur à fortes contraintes
-  Secteur à faibles contraintes
-  Secteur rural

ENGENVILLE

AUDEVILLE

CESARVILLE DOSSAINVILLE

RAMOULU

0 250 500 m



Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le

ID : 045-214500654-20230329-DB202318-DE